



## Sommaire

- 1. Apprentissage : modalités de prise en charge**
- 2. Cartographie des métiers PNM et PM**
- 3. Part des EP et des frais de traitement dans les plans**



# 1. APPRENTISSAGE



## Rappel des modalités de prise en charges des contrats d'apprentissage 2025

L'ANFH finance 50% des frais pédagogiques sur les fonds mutualisés à concurrence de plafonds en fonction des niveaux de formation qui sont de :

- 6000 € pour les formations jusqu'au niveau 4.
- 7000 € pour les formations de niveaux 5 et 6.
- 7500€ pour les formations de niveaux 7 et 8.



## Recensement au fil de l'eau

Les demandes de prise en charge des dossiers apprentissage sont traitées au fil de l'eau, à concurrence de l'enveloppe disponible et du plafond selon le panel de l'établissement :

Panel 1 : 8 dossiers maximum par établissement

Panel 2 : 4 dossiers maximum par établissement

Panel 3 : 2 dossiers maximum par établissement

*En cas de crédits disponibles en fin d'année, l'ANFH se réserve la possibilité d'accorder des dossiers supplémentaires aux établissements demandeurs.*



## L'apprentissage en quelques chiffres

**Dossiers financés en totalité ou en partie sur les fonds mutualisés :**

	CH-CHU-CHS	EHPAD	Handicap/Enfance/ Famille	Total
2022	123	38	19	<b>180</b>
2023	123	46	21	<b>190</b>



## L'apprentissage en quelques chiffres

### Sur les nouveaux contrats de 2023 :

**915K €** engagé en pluriannuel sur les fonds mutualisés ANFH

**2 430K €** engagé en pluriannuel sur les plans des établissements pour des dossiers co-financés

**471K €** d'aide gouvernementale pour 157 dossiers (3 000€ par dossier)

En moyenne, **l'ANFH finance 1/4** d'un dossier apprentissage.



## Les diplômes les plus demandés

Nom du diplôme	2022	2023	Evolution
DE AS	39	<b>39</b>	=
DE EDUC SPE	6	<b>15</b>	+9
DE MASSEUR KINE	8	<b>14</b>	+6
IDE	32	<b>13</b>	-19
DIPL PREPA PHARMA HOSP	7	<b>8</b>	+1
DE AES	7	<b>7</b>	=
BPJEPS	3	<b>4</b>	+1
CAP CUISINE	2	<b>4</b>	+2
DE TECH SUP EN IMAGERIE MEDICALE	4	<b>4</b>	=



## 2. CARTOGRAPHIE DES METIERS PNM ET PM



## 1.a. L'ANFH Nouvelle Aquitaine renouvelle la cartographie des métiers PM et PNM au 1<sup>er</sup> semestre 2025 !

**Ouvert à TOUS les établissements adhérents**  
*Sans obligation d'avoir participé aux précédentes cartographies*

Complétée par une enquête des métiers en tension réalisée par notre prestataire BVA



## 1.a. Renouvellement de la cartographie régionale des métiers PM et PNM au 1<sup>er</sup> semestre 2025

Pourquoi réaliser une cartographie des métiers de la FPH ?

### Un outil incontournable pour la GPMC...

pour identifier les départs en retraite prévus par métier, ou encore les métiers en tension. Elle fournit divers éléments qualitatifs et quantitatifs qui aident à faire l'adéquation entre, d'une part, les besoins en ressources humaines actuels et à venir, et d'autre part les postes à maintenir, créer ou faire évoluer. »

### Consolider et analyser les données métiers régionales pour...

Disposer d'une photographie des métiers exercés dans la FPH en NVA;  
Identifier les métiers en tension ou émergents ;  
Identifier les besoins en formation initiale et continue.

### Apporter aux acteurs régionaux de la FPH une vision claire et prospective afin de...

Bénéficier d'une analyse qualitative sur les problématiques, tendances et évolutions pressenties pour les métiers de la FPH  
Identifier les besoins en compétences.

### Adapter la politique régionale de l'ANFH pour...

Adapter la politique de prise en charge des études promotionnelles ;  
Construire des parcours de formation métiers en lien étroit avec les axes d'évolution des métiers ;  
Être force de proposition auprès des partenaires régionaux pour mettre en place des actions collectives



## 1.b. Outil de Datavisualisation « Infocentre cartographie des métiers »

Un outil de pilotage et d'aide à la décision proposé aux adhérents de l'ANFH.

Il est interfacé avec Gesform Evolution et permet aux utilisateurs autorisés, de consulter des indicateurs et tableaux de bord relatifs aux effectifs (PNM ou PM) en appliquant des filtres dynamiques, qui permettent d'analyser des indicateurs pertinents :

- Pyramide des âges par métier
- Identification des écarts de grades
  - Taux d'encadrement
  - Répartition hommes/femmes...
- disponible pour tous les établissements qui s'inscriront dans notre prochaine campagne de cartographie des métiers (1<sup>er</sup> semestre 2025)



## 1.b. Outil de Datavisualisation « Infocentre cartographie des métiers »

Objectifs pour les établissements et agents :

Disposer d'une meilleure connaissance des métiers exercés dans son établissement

Développer le volet prévisionnel de la gestion des ressources humaines

Mobiliser de nouvelles réponses correspondant aux besoins de formation, d'évolution, de recrutement, d'attractivité et de fidélisation

Accompagner les agents dans leur parcours professionnel



Possibilité de réaliser des **focus**  
sur un ou plusieurs **métiers**  
en utilisant les **filtres**



### **3. PART DES EP ET DES FRAIS DE TRAITEMENT DANS LES PLANS**

**Aux niveaux national, régional et par catégories  
d'établissements.**



## Part des Etudes Promotionnelles dans les Plans\*

**Régional : 32%**

**National :**

GLOBAL	CH	CHS	CHU-CHR	HANDICAP-ENFANCE-FAMILLE	PERSONNES AGEES
39%	41%	31%	50%	10%	11%

\* taux au 31/12/2023



## Part des frais de traitement dans les Plans\*

**Régional : 24%**

**National :**

GLOBAL	CH	CHS	CHU-CHR	HANDICAP-ENFANCE-FAMILLE	PERSONNES AGEES
19%	21%	10%	14%	14%	28%

\* taux au 31/12/2023



## Politique régionale des EP pour 2025

### Une 1ère répartition prenant en compte les priorités des établissements

**Etablissements du panel 3** : 1 dossier

**Etablissements des panels 1 et 2** : 1 ou x dossiers à concurrence de l'abondement de chaque établissement au FMEP (94,1% des cotisations)

### Une ou plusieurs autres répartitions prenant en compte des diplômes prioritaires définis par secteur d'activité au vu des résultats de la précédente enquête métiers en tension

**Secteur sanitaire** : Diplômes d'état d'IBODE et IDE

**Secteur personnes âgées** : Diplômes d'état d'AS et AES

**Secteur handicap/famille** : Diplômes d'état d'ES et AES

**Tous secteurs** : Diplômes de la rééducation

### Des indicateurs de priorité à partir de la seconde répartition

Dossiers dont les agents mobilisent leur CPF

Etablissements du panel 3 ayant les taux de frais de traitement dans les plans les plus bas

Etablissements des panels 1 et 2 ayant les taux d'EP dans les plans les plus élevés